

Population & Sociétés

Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage

Christelle Hamel*, Alice Debauche**, Elizabeth Brown***, Amandine Lebugle*, Tania Lejbowicz*, Magali Mazuy*, Amélie Charruault****, Sylvie Cromer** et Justine Dupuis*

Quelle est la fréquence des viols et autres agressions sexuelles en France aujourd'hui ? Dans quels contextes et à quels âges se produisent-ils ? L'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage) réalisée par l'Institut national d'études démographiques en 2015 a interrogé un vaste échantillon représentatif de la population âgée de 20 à 69 ans. L'analyse de leurs déclarations permet de décrire en détail les violences sexuelles dont sont victimes les femmes et les hommes.

Les violences sexuelles sont devenues plus visibles grâce aux mobilisations féministes et aux enquêtes scientifiques [1]. Toutefois, la multiplicité des actes, la diversité des contextes et les différentes qualifications juridiques mobilisables rendent leur mesure complexe. L'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage) (encadré 1), réalisée en 2015 par l'Ined auprès d'un échantillon de près de 16 000 femmes et 12 000 hommes représentatifs de la population âgée de 20 à 69 ans, permet d'explorer en détail les actes subis et de les rapprocher des catégories juridiques (encadré 2). Nous présentons ici les résultats sur les viols, tentatives de viol et autres agressions sexuelles⁽¹⁾.

L'enquête Virage : décrire des actes pour qualifier les violences

En France, les premières mesures quantitatives des violences sexuelles remontent à 1992 avec l'enquête *Analyse des comportements sexuels en France* (ACSF) [2]. Le parti pris méthodologique, repris dans les enquêtes suivantes, était de recueillir des informations sur les violences subies sans faire référence aux catégories pénales de « viol » ou « tentative de viol », qui posent la difficulté de la reconnaissance par les victimes des actes qu'elles recouvrent. Les questions portaient ainsi sur les « rapports sexuels imposés par la contrainte » (ACSF), ou les « rapports sexuels forcés » ou « tentatives », et sur les « attouchements » (Baromètre Santé, 2000 ; Enveff, 2000 ; CSF, 2006 ; CVS, 2010-5015⁽²⁾).

L'enquête Virage, à la suite de l'enquête Enveff, passe en revue les violences sexuelles par espace de vie (études, travail, espace public, conjoint, ex-conjoint, famille et proches), au cours des douze derniers mois et de la vie entière. Pour chacun des espaces de vie, trois questions ont été posées afin de prendre en compte l'ensemble des faits relevant du viol, de la tentative de viol et des autres agressions sexuelles, et d'en préciser la nature et le contexte :

Question 1, pour les femmes : « Quelqu'un a-t-il, contre votre gré, touché vos seins ou vos fesses, vous a coincé pour vous embrasser, s'est frotté ou collé contre vous ? »

Question 1, pour les hommes : « Quelqu'un s'est-il, contre votre gré, frotté ou collé contre vous ? »

Question 2, pour les deux sexes : « Vous a-t-on forcé.e à faire ou à subir des attouchements du sexe, a-t-on essayé ou est-on parvenu à avoir un rapport sexuel avec vous contre votre gré ? »

Question 3, pour les deux sexes : « Vous a-t-on forcé.e à d'autres actes ou pratiques sexuels ? »

Si la deuxième question est classique dans ce type d'enquêtes, la troisième avait pour objectif d'enregistrer des actes non identifiés comme des « rapports sexuels forcés » ou des « attouchements » mais relevant pourtant du viol ou des autres agressions sexuelles.

(1) Le harcèlement sexuel et l'exhibitionnisme, classés pénalement dans « les agressions sexuelles », feront l'objet de travaux ultérieurs.

(2) Baromètre Santé, 2000 [3] ; Enveff : Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France [4] ; CSF : Enquête Contexte de la sexualité en France [5] ; CVS : Enquête Cadre de vie et sécurité [6].

* Institut national d'études démographiques, ** Université de Strasbourg, *** Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ° Caisse nationale des allocations familiales, °° Université Lille II.

En cas de réponse positive à l'une de ces deux questions, une série d'agissements était proposée à partir d'une liste [7] pour éviter aux personnes enquêtées de les énoncer à haute voix. À partir de cette liste, l'enquête Virage permet de construire *a posteriori* des indicateurs de violence au plus proche des catégories juridiques⁽³⁾. Les personnes interrogées n'ont pas eu à classer elles-mêmes les actes subis.

Encadré 1. L'enquête *Violences et rapports de genre (Virage)*^(a)

L'enquête Virage (*Violences et rapports de genre* : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes) porte sur les violences interpersonnelles subies dans les douze derniers mois et au cours de la vie. Les informations ont été recueillies au téléphone par des enquêteurs et enquêtrices de l'institut de sondage MV2 de février à novembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans, résidant en France métropolitaine et vivant en ménage ordinaire.

Afin d'établir une relation de confiance avec la personne interrogée, les questions relevant les actes de violence (psychologiques, verbales, économiques, physiques et sexuelles) viennent après le recueil des caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées (et de leur conjoint ou conjointe), d'éléments biographiques et d'informations sur leur état de santé. Le questionnaire aborde ensuite les faits de violence subis au cours des douze derniers mois dans le cadre des études, du travail, des espaces publics, d'une relation avec un conjoint ou ex-conjoint. Suit un module explorant les violences subies au cours de la vie dans le cadre familial et de l'entourage proche. Enfin, les violences subies en dehors de la famille et avant les douze derniers mois sont examinées dans une dernière partie. Tout au long du questionnaire, les termes de « violence » ou d' « agression » ne sont jamais utilisés, seuls des faits sont décrits.

(a) L'enquête Virage a été coordonnée par une équipe de recherche de l'Ined, et élaborée par un groupe pluridisciplinaire de chercheuses et chercheurs, et de partenaires institutionnels (la composition complète de l'équipe est indiquée à l'adresse : <http://virage.site.ined.fr>). Elle a été soutenue financièrement par le ministère des Familles, de l'enfance et des droits des femmes, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'Intérieur ; la Mildeca, l'Inpes, l'ANRS, l'Ined, la Cnaf, l'Acsc (CGET), le Centre Hubertine Auclert, l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes de la ville de Paris, la Mission de recherche droit et justice, le Défenseur des droits ; les départements des Bouches-du-Rhône, de la Somme, de l'Essonne, de Meurthe-et-Moselle, du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et la Mutualité française.

(3) L'enquête Virage est ainsi conforme aux recommandations internationales en matière d'enregistrement des actes relatifs aux violences sexuelles dans les enquêtes quantitatives, qui préconisent un recueil d'informations suffisamment détaillé pour distinguer les catégories d'actes (viol, tentative de viol et autres agressions sexuelles). (http://unstats.un.org/unsd/gender/docs/Guidelines_Statistics_VAW.pdf)

Une multiplicité d'agressions sexuelles dans l'année

Le nombre annuel de personnes de 20 à 69 ans victimes d'au moins un viol ou une tentative de viol est estimé en France à 62 000 femmes et 2 700 hommes (tableau 1). Parmi les personnes victimes, 27 600 femmes et 1 100 hommes cumulent au moins un viol et une tentative de viol. La liste des actes déclarés confirme la multiplicité des formes de viol. Une partie de ces actes, notamment les pénétrations par un doigt ou un objet, n'avait pas été mentionnée dans la question qui fait référence aux « rapports sexuels forcés » mais l'a été dans la suivante.

Dans l'enquête Virage, la proportion de femmes de 20 à 69 ans victimes de viols ou de tentatives de viol au cours des douze derniers mois est de 0,3 % (tableau 1). Ce résultat est proche de ceux des enquêtes Enveff (0,3 %) et CSF (0,4 %) pour les rapports sexuels forcés et les tentatives de rapports forcés, ainsi que de celui de l'enquête CVS (0,4 %) pour la période 2010-2015 [7].

Le nombre de personnes victimes d'autres agressions sexuelles au cours des douze derniers mois est estimé à 553 000 femmes et 185 000 hommes. Parmi ces victimes, 11 % des femmes et 7 % des hommes ont déclaré des attouchements du sexe, 95 % des femmes des attouchements des seins ou des fesses, des baisers imposés par la

Tableau 1. Proportion (%) et effectif de personnes victimes de viols, tentatives de viol et autres agressions sexuelles dans les 12 derniers mois

Catégorie juridique	Femmes		Hommes	
	%	Effectif	%	Effectif
Viols et tentatives de viol	0,31	62 000 ⁽¹⁾ [38 000-86 000]*	0,01	2 700 ⁽¹⁾ [0-5 000]*
- Parmi les 20 à 34 ans	0,45	25 600	ns ⁽²⁾	ns ⁽²⁾
- Parmi les 35 à 49 ans	0,40	26 100	ns ⁽²⁾	ns ⁽²⁾
- Parmi les 50 à 69 ans	0,13	10 300	ns ⁽²⁾	ns ⁽²⁾
Autres agressions sexuelles⁽³⁾	2,76	553 000 [483 000-622 000]*	0,97	185 000 [143 000-227 000]*
- Parmi les 20 à 34 ans	5,36	303 000	1,47	81 000
- Parmi les 35 à 49 ans	2,60	170 000	1,10	70 000
- Parmi les 50 à 69 ans	1,02	80 000	0,46	34 000
Toutes agressions sexuelles⁽⁴⁾	2,90	580 000 ⁽⁵⁾ [509 000-651 000]*	1,03	197 000 ⁽⁵⁾ [154 000-240 000]*

Source : Ined, enquête Virage 2015.

Champ : Femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine.

Notes : (1) Soit 52 400 femmes victimes de viols et 36 900 de tentatives de viol, 62 000 ayant été victimes d'un type, de l'autre, ou des deux. De même, 2 700 hommes ont déclaré des viols et 1 100 des tentatives.

(2) Non significatif car effectif trop faible.

(3) Hors harcèlement sexuel et exhibitionnisme.

(4) Y compris viols et tentatives de viol, mais hors harcèlement sexuel, exhibitionnisme et autres actes et pratiques sexuels forcés.

(5) Une personne pouvant avoir déclaré plusieurs faits de catégories différentes, ce chiffre n'est pas égal à la somme des catégories.

* [38 000-86 000] : intervalle de confiance à 95 %.

(4) Par « pelotage », on désigne le fait que quelqu'un « contre votre gré, s'est frotté ou collé contre vous ».

force ou du pelotage, et 93 % des hommes du pelotage⁽⁴⁾. Ces agressions les plus citées sont associées à des échelles de gravité différentes : tandis qu'un tiers des femmes les déclarent « très graves » et un autre tiers « assez graves », un homme sur six seulement les considère « très graves » ou « assez graves ».

De nombreuses personnes ayant déclaré plusieurs faits de catégories juridiques différentes, on dénombre au total près de 580 000 femmes et 197 000 hommes de 20 à 69 ans victimes de violences sexuelles – hors harcèlement et exhibitionnisme – chaque année. Les situations de violence se produisent dans plusieurs espaces de vie pour 7 % des femmes et 5 % des hommes qui ont subi des violences.

Les agressions sexuelles au cours de l'année écoulée sont rapportées plus fréquemment aux jeunes âges : entre 20 et 34 ans, elles concernent une femme sur vingt, soit cinq fois plus qu'entre 50 et 69 ans. Pour autant, les femmes les plus âgées n'échappent pas aux violences : 1 % d'entre elles rapportent au moins un fait au cours des douze derniers mois. Les viols et tentatives de viol sont trois fois plus fréquents pour les jeunes femmes que pour les plus âgées. Les femmes les plus jeunes, qui fré-

quentent les lieux d'études et davantage les espaces publics, sont plus exposées que les plus âgées, notamment aux attouchements des seins et des fesses et au pelotage.

Des violences sexuelles subies dans une multiplicité de contextes au cours de la vie

Dans l'enquête Virage, une femme sur sept (14,5 %) et un homme sur vingt-cinq (3,9 %) déclarent avoir vécu au moins une forme d'agression sexuelle (hors harcèlement et exhibitionnisme) au cours de leur vie (tableau 2). Ces taux se situent à un niveau intermédiaire de ceux estimés par l'enquête Enveff en 2000 (où 11 % des femmes de 20 à 59 ans déclaraient des violences sexuelles au cours de la vie) et CSF en 2006 (20,6 % des femmes et 6,8 % des hommes de 18 à 69 ans)^[5]. Les différences de formulation des questions et des tranches d'âges des populations interrogées peuvent expliquer ces écarts.

Les violences sexuelles que subissent les femmes sont non seulement beaucoup plus fréquentes, mais elles se produisent dans tous les espaces de vie (tableau 2) et tout au long de la vie. Parmi celles qui ont subi des viols et tentatives de viol, 40 % les ont vécues dans l'enfance (avant 15 ans), 16 % pendant l'adolescence et 44 % après 18 ans⁽⁵⁾. Les violences subies dans le cadre familial ou conjugal sont fréquemment répétées et peuvent se poursuivre pendant de longues périodes. En revanche, pour les hommes, les trois quarts des viols et tentatives de viol subis l'ont été avant 18 ans (figure 1).

Globalement, c'est au sein de l'espace privé, c'est-à-dire dans les relations avec la famille, les proches, les conjoints et ex-conjoints, y compris les petits amis, que se produisent l'essentiel des viols et des tentatives de viols. Trois femmes sur quatre, parmi celles qui en ont subis, les ont vécus dans ce cadre.

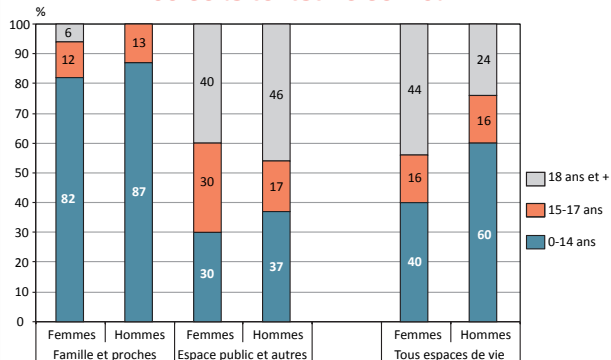
Encadré 2. Définitions du Code pénal

« Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. » (art. 222.22 CP).

Est qualifié de viol « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » (art. 222.23 CP). L'auteur de la tentative de viol est alors assimilé à l'auteur du viol (art. 121-4 CP). Viol et tentative de viol constituent des crimes sanctionnés des mêmes peines devant la Cour d'assises.

Les agressions sexuelles autres que le viol sont des délits jugés au tribunal correctionnel.

Figure 1. Âges au moment du viol ou de la tentative de viol *



Christelle Hamel et al., *Population et Sociétés* n° 538, Ined, novembre 2016.

* lorsque plusieurs faits ont été déclarés, il s'agit de l'âge à la première fois.

Source : Ined, enquête Virage 2015.

Lecture : Parmi les femmes qui déclarent avoir subi des viols et tentatives de viols, 44 % les ont subies pour la première fois après 18 ans.

Tableau 2. Proportion (%) de victimes de violences sexuelles au cours de la vie, par espace de vie

Espace de vie	Viols et tentatives de viol		Toutes violences sexuelles ⁽¹⁾	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Famille et proches	1,61	0,32	5,00	0,83
Études	0,20	0,04	1,38	0,49
Couple ⁽²⁾	1,39	0,03	1,91	0,31
Travail	0,06	0,00	1,79	0,57
Espace public et autres	0,90	0,27	7,85	2,19
Tous espaces de vie	3,72	0,61	14,47	3,94

Source : Ined, enquête Virage 2015.

Champ : Femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine.

(1) Y compris viols et tentatives de viol, et hors harcèlement sexuel et exhibitionnisme.

(2) Conjoint ou ex-conjoint au moment des faits.

Lecture : Parmi les femmes de 20 à 69 ans, 14,47 % déclarent avoir subi des violences sexuelles au cours de leur vie (quel que soit l'espace de vie), et 5,00 % en avoir subi dans le cadre de la famille.

(5) On utilise ici l'âge à la première violence.

La famille et l'entourage proche constituent un espace majeur de victimation : 5 % des femmes y ont subi au moins une agression depuis leur enfance et 1,6 % au moins un viol ou une tentative de viol. Ces violences se produisent principalement aux jeunes âges : 82 % des viols et des tentatives de viol subis dans la famille débutent ainsi avant les 15 ans de la victime. C'est également l'espace où les hommes déclarent le plus de viols et de tentatives de viol, qui débutent avant 15 ans dans près de 9 cas sur 10.

Les relations de couple, y compris celles d'au moins quatre mois avec un petit ami, et les relations avec un ex-conjoint, sont le deuxième espace de vie dans lequel les femmes subissent le plus de viols et de tentatives de viol, dont 10 % avant 18 ans. Ces faits représentent la majorité des violences sexuelles dans ce cadre, les autres agressions y étant moins souvent déclarées que dans la famille.

Les études ou l'activité professionnelle sont principalement le cadre d'agressions sexuelles autres que le viol et la tentative de viol, dans les relations entre pairs et entre collègues, entre supérieurs et subordonnés, enseignants et élèves, mais aussi dans les rapports avec la clientèle.

Enfin, l'espace public constitue un cadre hétérogène regroupant une grande diversité de situations où se rencontrent des personnes plus ou moins connues et des inconnus : les relations avec des professionnels (par exemple consultations médicales, contacts avec des artisans ou des policiers), les déplacements dans l'espace public (y compris les transports publics), les relations avec des voisins... Nombreuses sont les femmes qui y subissent des agressions sexuelles au cours de leur vie (8 %), notamment des viols ou tentatives de viol (1 %).

Quel que soit l'espace de vie, les violences sexuelles mentionnées par les femmes sont quasi exclusivement le fait d'un ou plusieurs hommes (entre 94 % et 98 %). Les actes rapportés par des hommes sont majoritairement le fait d'autres hommes (75 % des actes dans la famille), et ce dans trois cas de viols et tentatives de viol sur quatre.

Les femmes sont bien plus souvent victimes de violences sexuelles que les hommes et leurs agresseurs sont massivement des hommes. La proportion de victimes dans la population féminine n'a pas diminué de façon sensible au cours des dernières années. Ainsi, dans les douze derniers mois, parmi les femmes de moins de 35 ans, une sur vingt

a subi une agression sexuelle. L'enquête Virage permet de mieux saisir la variété des actes qui composent les violences sexuelles ainsi que la diversité des contextes et des moments dans lesquels elles surviennent. Dans l'enfance et l'adolescence, les femmes subissent des violences sexuelles dans le cadre de la famille et des relations avec les proches. À l'âge adulte, alors que des viols et des tentatives de viol peuvent se produire dans le cadre des relations conjugales ou avec les ex-conjoints, d'autres agressions sexuelles surviennent au cours des études, de l'activité professionnelle ainsi que dans l'espace public en général. Les politiques publiques de traitement et de prévention des violences sexuelles doivent ainsi prendre en compte cette multiplicité de situations et d'espaces de vie.

Références

- [1] Debauche Alice, 2016, « Violences sexuelles » in Rennes Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, La Découverte, 752 p.
- [2] Bozon Michel, « La violence sexuelle », in Spira Alfred, Bajos Nathalie, et groupe ACSF, *Les comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993, p.214-220.
- [3] Guilbert Philippe, Baudier François, Gautier Arnaud, 2001, « Baromètre santé 2000. Volume 2 : Résultats », Vanves, CFES, 37 p.
- [4] Jaspard Maryse et l'équipe Enveff, 2003, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation française, 2003.
- [5] Bajos Nathalie, Bozon Michel, l'équipe CSF, 2008, « Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère » *Population et sociétés*, n° 445, 4 p.
- [6] Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains, « Violences faites aux femmes : les principales données », 2015.
- [7] Équipe Virage, « Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles », 2016, Ined, Document de travail, n° 229.

Résumé

Les femmes rapportent des viols et des agressions sexuelles dans des proportions très supérieures à celles des hommes. Pour elles, les violences dans le cadre des relations conjugales s'ajoutent aux violences subies dans la famille dès l'enfance et l'adolescence, ainsi que des agressions sexuelles vécues tout au long de la vie dans les différents espaces de vie (travail, espace public).